



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Taux

Question écrite n° 44391

### Texte de la question

M. Didier Migaud attire l'attention de M. le ministre delegue au budget sur la situation des artisans et des petites entreprises du batiment. En effet, la situation a empire au cours des derniers mois et la commande privee, notamment dans le domaine de l'entretien et de la rehabilitation de l'habitat existant, n'a jamais connu un tel recul. Le resultat en est une fragilisation sans precedent de ces entreprises et des emplois preseres jusqu'a present. Or, les besoins potentiels en matiere d'amelioration de l'habitat et de construction existent massivement. La paralysie des particuliers provient a la fois de leur manque de confiance generale et sans aucun doute, d'une TVA dissuasive par son taux. L'effet immediat d'une baisse temporaire du taux de la TVA sur les travaux d'amelioration de l'habitat ou l'application d'un credit d'impot equivalent serait salutaire pour l'activite de la construction. Il lui demande de bien vouloir lui preciser ses intentions a ce sujet.

### Texte de la réponse

Une baisse, meme temporaire, du taux de TVA sur les travaux d'amelioration du logement ne serait pas conforme a nos engagements communautaires. En revanche, conformement aux souhaits exprimes, l'article 60 du projet de loi de finances pour 1997 institue une nouvelle reduction d'impot au profit des contribuables qui font realiser par des entreprises de gros travaux dans l'habitation principale dont ils sont proprietaires. Cette mesure concernerait les travaux de grosses reparations, d'amelioration et de ravalement. Le taux de la reduction d'impot sera fixe a 20 % du montant des depenses facturees dans la limite d'un plafond pluriannuel de 20 000 francs pour une personne seule et de 40 000 francs pour un couple marie. Ces sommes seraient majorees de 2 000 francs par personne a charge, 2 500 francs pour le deuxieme enfant et de 3 000 francs a partir du troisieme. Le cout de ce dispositif s'eleverait a 4 milliards de francs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Migaud Didier](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44391

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** budget

**Ministère attributaire :** budget

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 octobre 1996, page 5603

**Réponse publiée le :** 23 décembre 1996, page 6736